

### *Intitulé du Projet*

**Les assises du végétal : une animation de la structuration de la filière du végétal et de son réseau d'acteurs - une opportunité d'obtention du label « ville fleurie »**

### *Identité de la structure*

Nom de la structure : Guyane Développement Innovation (GDI)  
Adresse : GDI Pépinière d'entreprises innovantes CS 90235  
97325 CAYENNE CEDEX  
Téléphone : 0594392460  
Mail : contact@ardi-gdi.fr  
Forme juridique : Association loi 1901  
N° SIRET : 79462223300011

### **Responsable de la structure**

Président: Rodolphe ALEXANDRE  
Direction : Franck ROUBAUD  
Responsable projet : Karine RINNA (Responsable dépt Bioressources)

### **Présentation de la structure**

Née de la fusion de l'ARD Guyane Développement et de l'agence Guyane Technopole dédiée à l'innovation, l'Agence Régionale de Développement et d'Innovation « GUYANE DEVELOPPEMENT INNOVATION » a pour objectif de soutenir le développement durable et pérenne de l'économie, avec l'innovation comme l'un des principaux moteurs de ce développement à l'échelle du territoire guyanais.

Elle intervient de manière opérationnelle par l'accompagnement de projets d'innovation et par le soutien au développement économique. (extrait statuts GDI : rubrique objet et missions)

Par ailleurs, Guyane Développement Innovation repose fondamentalement sur le principe du partenariat. De fait, compte tenu du périmètre d'action très large de la structure, rien ne serait possible hors partenariat avec les acteurs économiques de terrain qui gardent leur pleine responsabilité opérationnelle.

#### **Les objectifs**

- Soutenir le développement économique du territoire en y associant l'innovation
- Faire de GDI un outil pour accroître l'accessibilité à l'innovation et rendre attractif notre territoire
- Contribuer à la mise en place des filières
- Elaborer et animer la mise en œuvre d'une stratégie de prospection d'investisseurs

- **Les missions**

---

- Soutenir le développement économique du territoire avec l'innovation comme l'un des principaux moteurs de ce développement
- Faire de GDI l'outil incontournable pour accroître la compétitivité des entreprises et rendre attractif notre territoire
- Coordonner l'adaptation et la mise en œuvre de la SRI/S3
- Coordonner le développement de l'intelligence économique et de la veille au sens large
- Développer et mettre en œuvre une stratégie de marketing territorial
- Mettre en place et développer la dynamique des filières
- Elaborer et animer la mise en œuvre d'une stratégie de prospection d'investisseurs

### **Les équipes**

Une vingtaine d'agents organisés par pôle :

- Développement Economique et intelligence territoriale
- Recherche et Innovation
- Gestion de sites
- Administration générale

### **Les missions du département Bioressources :**

Favoriser la création et le développement d'entreprises dans les technologies de transformation des ressources naturelles

Appuyer la structuration et le développement des filières traditionnelles

Diversifier l'activité économique en appuyant le développement de nouvelles filières

Initier des rapprochements avec les pôles de compétitivité nationaux concernés par les bioressources

Cas de Vitagora : pôle n° 1 dans le secteur de l'agroalimentaire

## **TITRE DU PROJET**

Plan de structuration de la filière horticole – Action n°1 : les assises du végétal

## **THEMATIQUES DU PROJET**

Rassembler les acteurs du végétal spécialisés/Echanges sur les enjeux du végétal pour le territoire/Définition d'une feuille de route concertée pour la filière/ favoriser la mise en place d'un appui technique à la filière/Insertion des jeunes au sein de la profession/Identifier le rôle des collectivités/améliorer le cadre de vie

## **PRESENTATION DU PROJET**

Malgré une richesse botanique exceptionnelle, le secteur ornemental professionnel guyanais reste modeste et peu présent à l'export. La filière horticole est fragmentée, et sa présence limitée au marché local de l'ornement et du fleurissement.

Dans le cadre de ses missions d'innovation et de structuration des filières, Guyane Développement Innovation poursuit le plan de structuration de la filière ornementale.

**RAPPEL :** Une première mission exploratoire réalisée en 2014 (annexe 1), a permis d'identifier les potentialités de développement de la filière et proposé un plan d'actions en 3 axes. Ce plan a été validé par les professionnels présents lors de la restitution d'avril 2015.

Afin de poser les fondations de la structuration de la filière, Guyane Développement Innovation a retenu la première action du plan de développement : « l'organisation des premières assises du végétal spécialisé ».

Rassembler l'ensemble des acteurs du végétal spécialisé pour :

- Recenser les acquis, les expertises et les initiatives du territoire et d'autres régions, ainsi que les besoins d'accompagnement
- Echanger sur chacun des axes de consolidation proposés
- Partager une vision commune du potentiel de développement du végétal spécialisé
- Créer une dynamique autour du développement de la filière du végétal en Guyane et faire émerger des projets collaboratifs permettant de développer et valoriser le végétal
- Décliner des plans d'action concertés sur les axes jugés prioritaires, avec un cadre et des moyens d'actions.

## DESCRIPTIF DE L'ACTION

### Partie 1 : structuration de filière

- **Phase 1 : Mise en place /réalisation des assises et du concours**  
 **3 jours de rencontres et d'échanges sur les enjeux du végétal pour le territoire,** dont 2 jours de colloque en plénières et ateliers dans les locaux du territoire de la CCDS et 1 jour de visites de sites remarquables du territoire.

Les assises seront pilotées par Guyane Développement Innovation en parrainage avec la Collectivité Territoriale de Guyane et la CCDS. Elles feront intervenir des acteurs experts, les professionnels et politiques, de la région et des pays limitrophes et métropole qui travailleront sur 7 thématiques, articulées en séances plénières et ateliers :

1. Le marché du végétal d'ornement
2. Le végétal dans la Ville/à la Campagne
3. Le végétal pour l'environnement
4. Le végétal et valorisation de la biodiversité
5. Le végétal pour le tourisme
6. Usages industriels : plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires, plantes tinctoriales
7. Vers une filière horticole performante au service du développement du territoire

 **Un concours de jardins éphémères** sur un thème qui pourra être défini de manière collégiale poursuit plusieurs objectifs :

- Mettre en évidence les plantes ornementales travaillées sur le territoire et le savoir-faire autour des plantes
- Valoriser le travail de jeunes en formation ou insertion à travers la filière ornementale
- Susciter des vocations parmi les jeunes visiteurs et les jeunes participant au concours

La CCDS pourrait se saisir de ce concours pour en faire une opération renouvelée selon une fréquence à déterminer et ainsi mobiliser ces jeunes afin de contribuer à susciter des vocations mais également à améliorer l'environnement de ses communes en briguant par exemple un label « ville fleurie » pour chacune de ses communes grâce à cette opération.

Pour cette première initiative, les équipes concourantes seront composées d'un trinôme (équipe de jeunes / paysagiste/producteur) afin de proposer un travail le plus abouti possible. Les oeuvres seraient exposées de manière durable en un lieu également défini de manière collégiale. Le travail sera évalué par un jury d'élus et de professionnels et fera l'objet d'une remise de prix lors de la 1<sup>ère</sup> journée des assises. La nature du prix reste à préciser.

- **Phase 2 : Mission exploratoire sur l'organisation économique au Surinam**

Les échanges avec les producteurs ont révélé l'intérêt qu'ils portent aux facteurs de compétitivité et modes d'organisation économiques des producteurs et distributeurs surinamiens. GDI souhaite organiser une mission exploratoire après les assises, avec deux objectifs :

- Nourrir la réflexion des producteurs sur l'organisation économique du Surinam.
- Ajuster la feuille de route issue des assises par l'observation du terrain afin de consolider les échanges déjà eues aux assises avec ces partenaires des pays voisins,
- Finaliser la coopération régionale en allant à la rencontre des acteurs de la filière ornementale surinamaïse en contact étroit avec le marché hollandais. De par son histoire, le Surinam a des relations privilégiées avec la Hollande, le plus gros pays exportateur de plantes ornementales de l'Union européenne. Il s'agit pour le territoire de bénéficier de l'expérience de ce pays voisin vers un marché cible potentiel. Cette opération sur la base des mêmes ressources végétales pourrait s'avérer profitable pour le territoire. Rappelons que dans le cadre d'une précédente mission à Flora Holland (coopérative hollandaise), les représentants de cette structure avaient montré un intérêt certain pour les ressources dont nous disposions dès lors qu'une structuration de la filière était envisageable.

## **Partie 2 : Obtention du label « ville fleurie »**

**Un mot sur le label « ville fleurie » qui cadre complètement avec cette manifestation et en est une suite logique :**

Riche de 60 ans d'histoire, le label "Villes et Villages Fleuris (VVF)" mobilise près d'un tiers des communes françaises, plus de 4 700 d'entre elles sont labellisées. Evoluant avec les attentes des citoyens, le label s'engage aujourd'hui pour l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement, la préservation du lien social et surtout la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics.



Le label « Villes et Villages Fleuris » a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien être des habitants et des touristes. Il récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie. La démarche consiste à attribuer une série de quatre fleurs qui correspondent à quatre niveaux identifiés par un référentiel d'évaluation. Ces fleurs sont apposées sur une signalétique spécifique représentée par un panneau à l'entrée de la commune.

- **Phase 1 : accompagnement dans la démarche lors des assises**

L'idée est de saisir l'opportunité de la présence d'experts afin de préparer la feuille de route de la démarche de labellisation.

La CCDS pourra ainsi engager la démarche d'obtention de labels pour ses communes en combinant les concours de jardins éphémères et les résultats de l'accompagnement effectué par le prestataire et le correspondant du Comité national VVF lors des assises.

- **Phase 2 : mission exploratoire en Martinique**

La Martinique s'est inscrite dans cette démarche et cela pourrait faire l'objet d'un partenariat avec le PNRM (Parc naturel régional de la Martinique), porteur de la démarche sur l'île. Il

sera question de transposer éventuellement le mode d'organisation et de structuration de la démarche en identifiant les structures d'appui (coopératives...), les professionnels (pépiniéristes, service urbanisme des villes, Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.(CAUE)... ) et les sites remarquables (villes, jardins...).

## **ADEQUATION DU PROJET AVEC LES ENJEUX DU TERRITOIRE GUYANAIS**

En 2015, la filière comptait une cinquantaine de producteurs répartis sur l'ensemble du territoire, employant presque le même nombre d'actifs familiaux ou salariés. Cependant, la moitié des entreprises ont un volume de production et une rentabilité trop faibles pour constituer l'activité exclusive à temps plein des exploitants. Les volumes produits sont estimés par l'ODEADOM à 1,8 millions d'unités en Guyane, contre 5 millions en Martinique, 28 en Guadeloupe et 32 à la Réunion.

Les retombées d'une structuration de la filière pourraient être les suivantes :

- A court terme : doubler la production en permettant aux acteurs établis de vivre de leur production horticole. Cela permettrait de créer une cinquantaine d'emplois en Equivalents Temps Plein.

A moyen terme :

- Développer des offres de produits/services à plus grande valeur ajoutée grâce à la politique de qualité, d'innovation marketing et de diversification vers des usages fonctionnels du végétal (génie écologique, plantes "industrielles" à usage cosmétique, médicinal, tinctorial, agriculture urbaine et thérapeutique, reforestation et agroforesterie...)

- Valoriser la flore indigène à même de créer des débouchés à l'export

- Contribuer à l'attractivité du territoire, notamment en matière touristique

- Contribuer aux enjeux prioritaires du territoire en matière de développement durable, de cohésion sociale et de nutrition

- Susciter des vocations dans les divers domaines utilisant le végétal.

**A noter :** La réalisation de cette opération servira la mise en place des « pétales » dédié aux plantes ornementales et PAPAM qui seront alors soutenues techniquement par l'outil ferme expérimentale.

En effet, ce projet multi filière touche un grand nombre de secteurs (urbanisme, environnement, PAPAM...) et les retombées en valeur ajoutée et création d'emplois se feront à plusieurs niveaux via l'outil ferme expérimentale et le label « ville fleurie »:

- **Impact sur l'amélioration de la performance des entreprises**

- Amélioration de la mise en relation de la recherche/formation/économique avec la mutualisation des équipements du plateau technique destiné à accueillir aussi bien des modules de production, que des tests ou de la formation.

- Formalisation et mise en adéquation des besoins et attentes entreprises/PdP permettant ainsi de favoriser la compétitivité des entreprises ainsi qu'améliorer le degré d'innovation dans leurs activités avec la définition d'un plan d'actions conjoint

- Meilleure émergence des projets collectifs grâce à cette espace créant une proximité favorisant les échanges entraînant ainsi une meilleure coordination dans les efforts de développement économique.

- Diminution des efforts d'investissement des entreprises/ notamment les PME et TPE/ PdP avec un report espéré des efforts vers l'innovation considérée jusque là secondaire grâce à une diminution des risques financiers et structurels inhérents à l'innovation.
- Attractivité de ces outils du territoire pour des RH spécialisées donc accroissement des compétences locales disponibles mais également des opportunités de partenariat aussi bien nationaux qu'amazoniens.
- Meilleure visibilité et légitimité des structures d'appui du territoire avec la coordination induite à travers ce plateau, renforcée par des services tels que la veille, les formations technologiques,
- Renforcement du maillage technologique du territoire et donc de la structuration technologique des filières.
- Amélioration de l'export avec l'ouverture de marché de niches pour les produits transformés du territoire grâce à l'appui technologique fourni par cet outil.
- Impact positif sur l'activité touristique des communes concernées par le label

- **Dimension coopération régionale**

Cette dimension partie intégrante du projet de ferme expérimentale est en complète adéquation avec le présent projet décrit ci dessus.

De plus, les missions exploratoires prévues viennent créer et consolider des partenariats avec les pays voisins sur cette thématique jusqu'alors pas explorée et favoriser le développement endogène.

- **Dimension amélioration du cadre de vie**

Saisir l'opportunité de réalisation des assises pour s'engager dans la démarche de l'obtention du label « ville fleurie » vient conforter les retombées pour ce territoire et ainsi améliorer la structuration de la filière.

Enfin, toutes les collectivités qui se sont engagées dans une démarche de valorisation paysagère de leur territoire considèrent que cela constitue un véritable projet au service de la qualité de vie des habitants et des visiteurs.

Les communes peuvent ainsi considérer le label comme un outil mis au service de leur projet de valorisation territoriale.

Ainsi mettre en place les assises du végétal sur le territoire est une contribution supplémentaire et cohérente dans l'appui porté au projet de ferme expérimentale par la CCDS en sus de son implantation sur le territoire des communes. Cela représente une forte opportunité de visibilité de ce territoire et de valorisation des jeunes du territoire.

## **PHASAGE**

### **Partie 1 : Structuration filière**

Phase 1 : Préparation des assises du végétal et du concours floral (en 2019)

Phase 2 : mission exploratoire au Surinam (en 2020)

- Définir la composition des participants /Préparation d'une base contacts afin de planifier les visites/organiser la logistique du voyage/débriefier des conclusions de ce voyage via la rédaction d'un compte rendu de mission/ajuster la feuille de route issue des assises.

### **Partie 2 : Démarche label « ville fleurie »**

Phase 1 : Accompagnement dans l'obtention du label (en 2019)

- Mise en place de la démarche d'obtention du label « ville fleurie » par la CCDS sur la base des recommandations de l'expert

Phase 2 : Mission exploratoire en Martinique (en 2020)

Mise en place d'une mission exploratoire vers la Martinique et le PNRM (Parc Naturel Régional de la Martinique) en charge de la labellisation « ville fleurie » de l'île avec visites de sites d'intérêt et d'acteurs ayant contribué à la structuration de la démarche. Le planning sera à décider avec le PNRM sur sa composition.

	2019				2020			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
<b>Partie 1</b>								
Phase 1 organisation assises/ concours								
Phase 2 : mission exploratoire surinam								
<b>Partie 2 :</b>								
Phase 1 : accompagnement pr le label								
Phase 2 : mission exploratoire martinique								

**Agenda du projet :**

<b>date de début</b>	janvier 2019
<b>fin de réalisation</b>	décembre 2020

**Indicateurs de résultats :**

*Indicateurs quantitatifs :*

	Prévisionnel	Réalisé
Nombre de personnes de la délégation de l'hexagone	10	
Nombre de producteurs ayant bénéficiés de l'action	15	
Nombre de voyages exploratoires	2	
Nombre de visites terrain	5	
Nombre d'action d'animation réalisée	3	

*Indicateurs qualitatifs :*

	Prévisionnel	Réalisé
Nombre de personnes aux ateliers	50	
Nombre de projets en coopération potentiels	2	
Nombre de jeunes en chantier d'insertion	15	
Nombre de cahier des charges label « ville fleurie »	4	
Nombre de publications	3	

### **Impacts sur le territoire :**

- Amélioration des actions de valorisation et de préservation des ressources naturelles
- Amélioration de la conservation et de la valorisation des savoirs traditionnels
- Développement d'actions pertinentes visant à une meilleure connaissance de nos ressources locales
- Promotion des ressources locales et des producteurs vis à vis de la délégation d'experts de cette filière au niveau national
- Transfert de connaissances sur l'organisation de filières économiques durables et équitables
- Appui à la structuration de la filière par la création d'un réseau d'acteurs et son animation durant cet événement mais de manière plus générale par la réalisation des actions collectives devant découler de la feuille de route qui en ressortira
- Création d'un espace d'échanges pour une meilleure circulation de l'information pour ce même réseau d'acteurs et pouvant être pérennisé de manière récurrente (fréquence restant à déterminer)
- Benchmark à destination des acteurs économiques
- Amélioration du cadre et de la qualité de vie des communes de la CCDS
- Identification de procédés de productions respectueuses de l'environnement

### **Acteurs à impliquer**

Communauté des communes des savanes, Collectivité territoriale de Guyane, association en lien avec le végétal et l'environnement, Université de Guyane, entreprises et porteurs de projet du secteur des PAPAM.

### **Bénéficiaires :**

Agriculteurs/ Jeunes en insertion/ communautés de commune/ CTG/mairie (service urbanisme et environnement)/entreprises (bureau d'études, architecte, paysagiste, pépiniériste, ...)/porteurs de projet

Un Comité de pilotage pourra être mis en place afin d'assurer l'adhésion de l'ensemble des socioprofessionnels concernés. Sa composition pourrait être la suivante :

- APAPAG/CTG/DAAF/DEAL/IRD/CHAMBRE D'AGRICULTURE/Lycée agricole de Matiti/CFFPA/ESAT/APIFIVEG/PNRG

## **MOYENS MIS EN ŒUVRE :**

Le projet sera mis en œuvre par un binôme composé d'un expert sectoriel métropolitain et d'un coordinateur local, en charge de :

- L'élaboration du contenu et les documents de présentation,
- La recherche et coordination des intervenants,
- La préparation, animation des assises et conclusions.

Le pilotage et la coordination avec les intervenants métropolitains seront assurés par Marie-Françoise PETITJEAN (cabinet MF Petitjean Conseil), qui a réalisé le diagnostic et plan d'action de la filière ornementale. Experte senior spécialisée dans la filière ornementale, elle

mettra à disposition de l'évènement et de la dynamique à créer son réseau au niveau national et européen, nécessaire à la dimension de coopération régionale voire international que nous souhaitons donner à cette manifestation.

Elle sera accompagnée localement par Gilles SANCHEZ (société Agronomie Services basée en Guyane et Président de l'APIFIVEG), qui assure différentes responsabilités au sein de la filière du végétal spécialisé guyanaise et accompagne de nombreuses entreprises du secteur. Il a été notamment l'animateur de la création des interprofessions végétales et animales. Gilles SANCHEZ assurera le relais des actions à mener localement, ainsi que la liaison entre GDI et les acteurs régionaux.

L'équipe projet interne de GDI sera composée de :

- responsable du département bioressources en tant que chef projet
- responsable du pôle R&I pour la validation des orientations et des étapes clés de l'action
- chargé de communication de GDI pour la diffusion de l'information et la mise en œuvre de la manifestation et du concours
- responsable de la sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat pour l'animation du concours de jardins éphémères
- Les questions de logistiques sont dévolues à la secrétaire du pôle d'administration générale.

Les outils de communication de GDI seront mis à contribution, à savoir les sites internet (GDI/PEI), les outils de réseaux sociaux (facebook, le compte twitter...) ainsi que les salles de réunion afin d'organiser et diffuser au mieux cette action.

Une petite enveloppe dont le montant reste à déterminer sera fournie aux équipes du concours pour la réalisation des fresques tels que de la terre, un support en bois de présentation....

Un Comité de pilotage mis en place pourra assurer une organisation et un suivi du projet par les partenaires.

## **BUDGET :**

### **Plan de financement**

	Montant	FEADER	CCDS
<b>PARTIE 1 : structuration de filière</b>			
<b>Phase 1</b>			
<b>Organisation des assises du végétal/concours</b>	<b>83 325,00 €</b>	<b>44 313,76 €</b>	<b>39 011,24 €</b>
Prestataires organisation assises	20 125,00 €	10 289,72 €	9 835,28 €
Intervenants animation ateliers thématiques	4 000,00 €	2 045,16 €	1 954,84 €
Frais de mission (1prestataire + 8 à 10 intervenants)	20 500,00 €	10 481,45 €	10 018,55 €
Frais d'organisation (soirée de clôture comprise)	15 700,00 €	8 027,26 €	7 672,74 €
Frais pour l'organisation du concours	8 000,00 €	4 090,32 €	3 909,68 €
Communication	15 000,00 €	9 379,84 €	5 620,16 €
<b>Phase 2</b>			
<b>Consolidation des acquis</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>2 930,00 €</b>	<b>3 070,00 €</b>
Délégation vers le Surinam	6 000,00 €	2 930,00 €	3 070,00 €
<b>TOTAL PARTIE 1 structuration de filière</b>	<b>89 325,00 €</b>	<b>47 243,76 €</b>	<b>42 081,24 €</b>
<b>PARTIE 2 : label "ville fleurie"</b>			
<b>Phase 1</b>			
Accompagnement des 4 Communes vers la démarche label « ville fleurie »	3 300,00 €	- €	3 300,00 €
<b>Phase 2</b>			
Délégation vers la Martinique (3pers/3jours)	3 000,00 €	- €	3 000,00 €
<b>TOTAL PARTIE 2 : label "ville fleurie"</b>	<b>6 300,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>6 300,00 €</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>95 625,00 €</b>	<b>47 243,76 €</b>	<b>48 381,24 €</b>

### Plan de financement prévisionnel

<b>Montant du financement total sollicité</b>	
FEADER (49,41%)	47 243,76 €
CCDS (50,59%)	48 381,24 €

Comme l'a montré la mission exploratoire, le caractère fragmenté de la filière ornementale, l'étroitesse du marché local du végétal d'ornement et l'absence d'organisation limitent fortement les perspectives de développement des entreprises. Ce projet, marque la 1<sup>ère</sup> marche vers la structuration de la filière en portant l'accent sur l'échange entre les socioprofessionnels afin de les aider à formaliser leurs besoins et attentes ainsi qu'à définir une feuille de route commune à l'issue des assises.

La mise en place d'une stratégie sectorielle cohérente, associée à l'élargissement du marché vers des usages fonctionnels du végétal, ouvre de nouvelles perspectives de débouchés pour cette filière. Le maillage entre l'amont et l'aval, ainsi que la coopération régionale vont permettre la montée en compétence des acteurs, l'amélioration de la qualité des produits, de meilleures conditions d'approvisionnement, donc une valeur ajoutée accrue au niveau des entreprises et du territoire.

A terme, un eco-système incitatif, une filière dynamique et le maillage entre producteurs et utilisateurs de végétaux permettront d'attirer de nouveaux acteurs innovants sur le territoire, alimentant le cercle vertueux de la création de valeur. Le territoire de la CCDS peut jouer le

rôle de locomotive en prenant l'initiative à travers la mise en place de cette opération et en renforçant son action dans le projet de ferme expérimentale et en contribuant à une large concertation et donc adhésion dans sa mise en place. La cohérence de ces deux actions renforce à terme la pérennité de l'outil.

En confortant et valorisant le savoir-faire végétal des entreprises de la filière ornementale et en les accompagnant dans cette mutation vers une horticulture multifonctionnelle et durable, la CCDS contribuera à actionner à la fois un levier de développement pour ses communes tout en répondant aux enjeux prioritaires du territoire.

**SITUATION ET POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT DE  
LA FILIERE ORNEMENTALE GUYANAISE**

**SYNTHESE DU RAPPORT DE MISSION EXPLORATOIRE**

AVRIL 2015

## CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'INTERVENTION

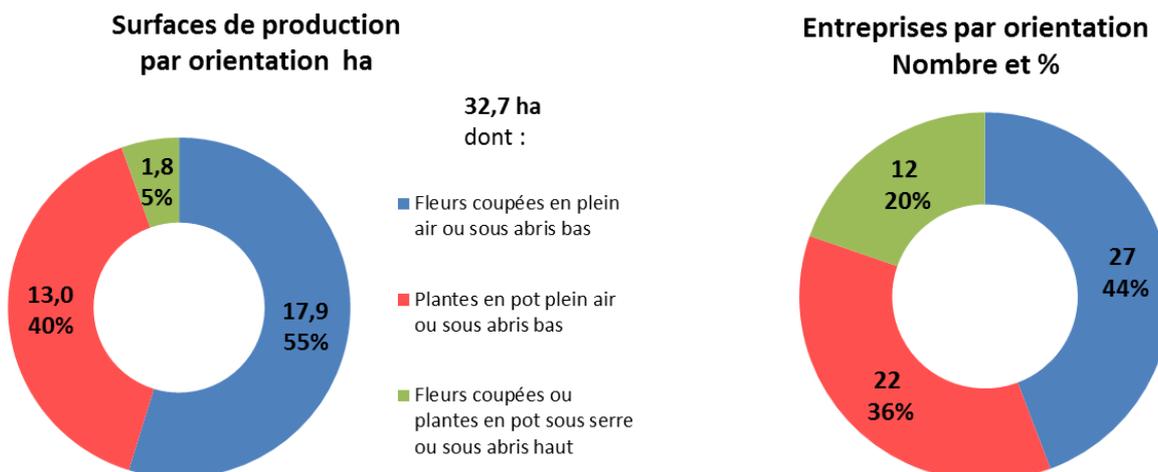
Malgré une richesse botanique exceptionnelle, le secteur ornemental professionnel guyanais reste modeste et peu présent à l'export.

*Dans le cadre de ses missions d'innovation et de structuration des filières, Guyane Développement Innovation a souhaité étudier les potentialités de structuration et de développement de la filière ornementale.*

*Une mission exploratoire a été réalisée du 1<sup>er</sup> au 12 décembre 2014 pour analyser le positionnement actuel du secteur, les besoins et projets des producteurs, ainsi que les axes d'un possible développement.*

## LE SECTEUR ORNEMENTAL GUYANAIS EN 2010

- **52 producteurs.**
- **73% des entreprises** et **91% des surfaces** dans le périmètre de la **CACL**



- **27 entreprises sur 52 (44%)** produisent des **flleurs coupées** tropicales en plein air ou sous abris bas (Héliconia, roses de porcelaine, Alpinia). Elles exploitent **55% des surfaces**.
- **22 producteurs** cultivent des **plantes en pot** en plein air ou sous abris représentant **40% des surfaces**. Il s'agit principalement d'espèces ligneuses adaptées à un usage extérieur.
- **12 entreprises produisent sous serre**. Elles ne représentent que **5% des surfaces**, mais probablement une part plus significative de la valeur à la production.

Les entreprises sont peu spécialisées. La plupart des exploitants ont d'autres productions agricoles (maraîchage) ou sont pluriactifs.

## I. POSITIONNEMENT DE LA FILIERE HORTICOLE GUYANAISE

### DES ATOUTS POUR UN FUTUR DEVELOPPEMENT

- Un **savoir-faire végétal** dans les conditions de production de la Guyane
- **Plusieurs spécialités reconnues** (orchidées, fruitiers greffés, plants forestiers, plants potagers...), qui trouvent leur marché
- Un territoire en mouvement, avec de nombreux **projets d'urbanisation et d'aménagement de zones d'activité**
- la **richesse de la flore locale** et de **nombreuses compétences** (scientifiques, institutions, producteurs, propriétaires de jardins privés) en **matière de plantes indigènes** constituent un **terreau fertile à la mise en place d'un programme d'identification et de valorisation de la biodiversité du territoire**
- **Une ébauche de structuration et d'action collective** sous l'égide de l'association APAPAG

### DES FREINS STRUCTURELS

Les entretiens ont mis en évidence la **fragmentation du secteur**, ainsi que la **fragilité du modèle économique de la production ornementale guyanaise** :

- Des **entreprises de production plutôt artisanales**, qui **manquent de rentabilité et de surface financière** pour porter des projets de développement; une culture de pionniers, qui confère aux dirigeants une grande autonomie mais les rend plutôt individualistes et peu ouverts à l'action collective,
- **Une offre insuffisamment attractive** : gammes comparables, peu de nouveautés, qualité à retravailler pour pleinement profiter de certains marchés ,
- Des **débouchés insuffisants**, qui créent une forte tension concurrentielle, liée à :
  - un **marché local limité** par le pouvoir d'achat et une baisse de la commande publique
  - Une **concurrence déloyale** en provenance du secteur informel et des importations illégales, en particulier dans les zones frontalières avec le Surinam
  - Des difficultés à avoir des places de marché
- **Des problèmes de rentabilité liés aux coûts de production et à la concurrence**,
- **Des difficultés à recruter**, à la fois en raison des profils recherchés, du coût de la main d'œuvre et des contraintes administratives,
- Une filière "**orpheline**" en termes d'**innovation, de transfert du progrès et d'accompagnement** des entreprises, pour résoudre certains **problèmes techniques** (maîtrise sanitaire, désherbage, techniques de multiplication et greffage, qualité de l'eau et des supports de culture, accès à du matériel végétal de qualité),
- Des **freins à l'entrepreneuriat** liés à la **structure même des entreprises**, mais aussi aux **difficultés d'accès aux financements et aides publiques**, pour une filière **jugée non prioritaire** au regard des enjeux du territoire en matière d'autosuffisance alimentaire.

## II. AXES DE CONSOLIDATION DE LA FILIERE ORNEMENTALE GUYANAISE

### ATTENTES ET PROJETS DES PROFESSIONNELS

Malgré les freins évoqués dans la partie diagnostic, **9 producteurs sur les 21 interrogés ont un projet de développement de la production**, auxquels s'ajoutent un paysagiste et le projet de l'ESAT de Matiti.

Les projets portent généralement sur des espèces spécifiques : orchidées, agrumes greffés, jeunes plants forestiers, espèces ligneuses pour le paysage, notamment vivaces et couvre-sols, strelitzia, mais aussi plantes médicinales et citronnelle bio.

***La mission a permis d'identifier un besoin d'appui technique, de structuration et d'accompagnement à la commercialisation :***

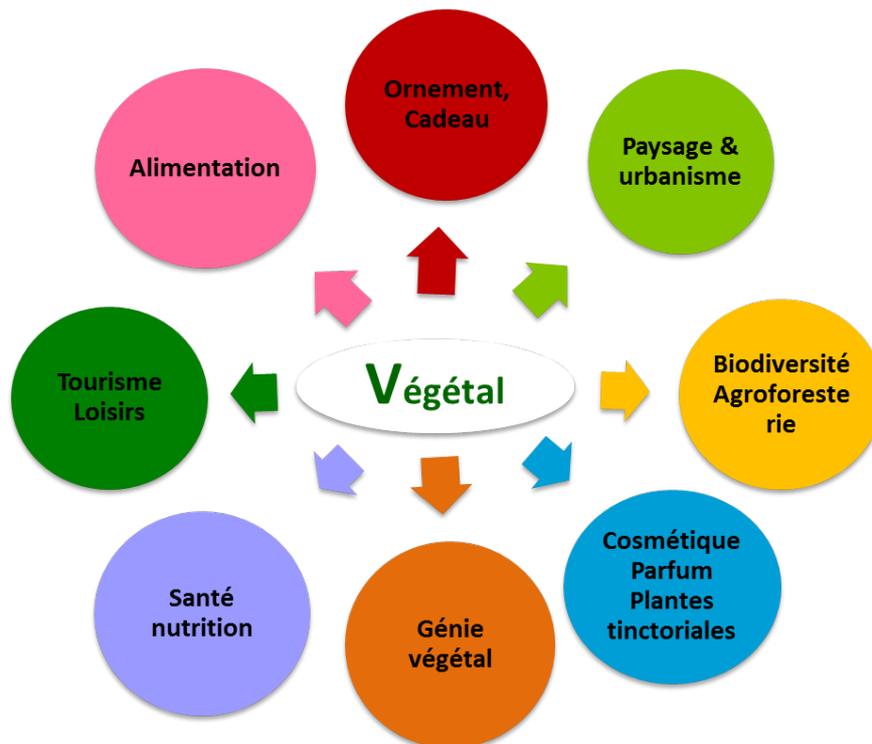
- **Développement commercial : optimisation du marché local**, à la fois sur le créneau des particuliers et du paysage
- **Compétitivité :**
  - **Accès facilité aux financements bancaires et publics**
  - **Appui et consolidation pour de meilleures conditions d'achat des équipements** (serres et irrigation) **et intrants,**
  - **Facilités pour embaucher de la main d'œuvre,**
  - Renforcement de l'expertise en matière de gestion et management.
- **Maîtrise technique :**
  - Besoin de matériel végétal, de supports de culture et composts sains et de qualité,
  - **Besoin d'assistance technique**, notamment pour la gestion sanitaire et la nutrition des cultures, le désherbage, ainsi que les techniques de multiplication de certaines espèces,
  - **Amélioration de la qualité** et de la présentation des végétaux pour certains marchés
- **Recherche de produits de diversification** : espèces indigènes à potentiel commercial, huiles essentielles, agroforesterie, PPAM..,
- **Bonnes pratiques environnementales et filières de collecte et traitement** des déchets et produits dangereux, principalement phytosanitaires,
- **Environnement réglementaire et administratif "facilitateur"** pour le développement des entreprises

***Elle confirme également les besoins d'optimisation du marché local avant d'envisager, dans un second temps l'export. Enfin, elle révèle une ouverture des professionnels à des perspectives de structuration et de diversification.***

## AXES DE CONSOLIDATION PROPOSES

*L'horticulture est à la jonction de plusieurs domaines : agriculture, environnement, urbanisme, cadre de vie, tourisme, alimentation, au sein desquels le savoir-faire végétal peut apporter des réponses à des enjeux prioritaires du territoire.*

Il existe des opportunités de redéployer la production de végétaux. Cependant, en raison de la limite du marché local à vocation ornementale, **le développement de la filière passe par une approche multifonctionnelle de valorisation des savoir-faire et des ressources végétales du territoire :**



Comme nous partons d'une filière embryonnaire, sans forte demande collective, Il est souhaitable :

- D'adopter une **démarche pragmatique et progressive**, qui parte des besoins concrets et de la volonté des acteurs.
- De travailler à la fois en amont **sur l'offre** : gamme, qualité, organisation, et les **débouchés**, avec un **élargissement des usages du végétal**.
- D'organiser un **maillage des acteurs publics et privés du végétal** pour structurer une filière durable. Le plan d'actions doit pouvoir s'inscrire dans le cadre du Programme Régional pour une Agriculture Durable 2014-2020. Il comporte 3 étapes, à même de construire progressivement le socle de la performance de la filière :

Le plan d'actions décline 7 axes, couvrant les thématiques : **marketing, progrès technique et Innovation, Compétitivité**, en trois étapes de mise en œuvre :



#### AXE 1 : CONSOLIDER LE MARCHÉ LOCAL DU VÉGÉTAL D'ORNEMENT

Même si le marché local est restreint, il peut être développé en renforçant l'attractivité et la largeur de la gamme produite et en développant les synergies avec l'urbanisme et le tourisme. Nous proposons les pistes suivantes.

- Constituer un répertoire et une vitrine de la production ornementale régionale

#### SUR LE MARCHÉ DES PARTICULIERS

- Diversifier l'offre des espèces horticoles cultivées
- Travailler la présentation et la qualité des plantes pour mieux répondre à certains besoins : végétaux "déco" prêts à poser, aménagements paysagers de qualité,...
- Créer un ou plusieurs concepts de plantes permettant de réaliser des jardins thématiques, dont certains reliés aux traditions créoles et amérindiennes.
- Créer ou s'adosser à une marque collective régionale.
- Faire connaître et promouvoir les produits régionaux
- Elire une plante ou fleur emblématique de la Guyane
- Développer une offre touristique autour des jardins
- Promouvoir les activités de jardinage auprès des enfants sur le modèle de l'opération "Jardinons à l'école"

## SUR LE MARCHÉ DU PAYSAGE D'ORNEMENT

- Renforcer les liens entre les producteurs et les instances en charge du fleurissement et des aménagements paysagers.
- Participer au concours des Villes et Villages Fleuris
- Mettre en place un concours de réalisation horticole ou paysagée, sur le modèle des Olympiades des métiers.

## AXE 2 : OPTIMISER LA PERFORMANCE DES SYSTEMES DE PRODUCTION

**Améliorer la maîtrise technique est un enjeu collectif pour la consolidation de la filière. Le progrès technique passe par l'expérimentation, le transfert aux entreprises, le conseil et la formation** sur les thèmes suivants :

- Désherbage et paillages
- Supports de culture et fertilisation
- Gestion sanitaire des cultures
- Qualité des végétaux
- Diversification de la gamme
- Bonnes pratiques environnementales.

Comment ? Dans un premier temps, **expertise ponctuelle sous forme de formation-action**, avec un diagnostic individuel et un apport collectif sur les thématiques identifiées

A terme, **mise en place d'un dispositif pérenne d'expérimentation, démonstration et suivi technique, ainsi que d'acquisition et la diffusion de références** technico-économiques permettant aux entreprises de se situer.

## AXE 3 : RENFORCER LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES

- Réduire le coût des intrants
- Lutter contre la concurrence déloyale aux entreprises du territoire
- Faciliter l'accès à la main d'œuvre qualifiée à des coûts compatibles avec la capacité financière des entreprises
- Soutenir l'innovation, la structuration et l'investissement des entreprises
- Renforcer la capacité de management et de gestion des entreprises par des actions de formation et l'acquisition de références technico-économiques

## AXE 4 : EXPLORER LES OPPORTUNITES DE VALORISATION DE LA FLORE INDIGENE

- Inventorier les connaissances déjà existantes en matière d'espèces végétales indigènes
- Qualifier la ressource
- Mettre au point les itinéraires techniques pour la multiplication et la production des espèces retenues
- Mettre en place des cahiers de charges et contrats de culture avec des producteurs volontaires
- Promouvoir l'usage de ces végétaux auprès du public et des donneurs d'ordre
- Etablir des partenariats avec des producteurs et/ou institutions en métropole ou à l'étranger, afin de mettre sur pied des filières de valorisation garantissant au territoire un juste retour dans le cadre du dispositif APA
- A terme, développer des programmes d'amélioration variétale à partir de ces genres botaniques susceptibles d'être protégés par CPOV<sup>1</sup>

#### AXE 5 : DIVERSIFIER LES USAGES DES VEGETAUX

Les végétaux ne répondent pas uniquement à une vocation décorative ou récréative. Nous proposons à la filière **d'explorer avec ses partenaires publics et privés les voies de développement de productions à vocation fonctionnelle** pour les usages suivants :

- Plantes "industrielles" à usage cosmétique, médicinal, tinctorial.
- Génie écologique : restauration de sites dégradés, phytoépuration
- Agriculture urbaine et thérapeutique : jardins partagés en habitat collectif, jardins thérapeutiques
- Reforestation et agroforesterie

#### AXE 6 : EXPLORER LA FAISABILITE DE DEVELOPPER DES FLUX HORTICOLES A L'EXPORT

Cette ambition doit prendre en compte un certain nombre de contraintes :

- Les fleurs et plantes font l'objet d'échanges globalisés
- Les standards de qualité requis sur les marchés internationaux sont élevés
- Le coût du fret limite le transport aérien de produits périssables à des produits légers
- Les échanges internationaux de plantes sont très fortement contraints par les réglementations phytosanitaires
- Pour exister sur le marché et intéresser les importateurs, les origines exportatrices doivent être à même de garantir des expéditions régulières et en volumes suffisants.

Les conditions ne sont pour le moment pas réunies pour envisager le développement d'un flux significatif de fleurs et plantes guyanaises à l'exportation. L'export peut cependant rester une ambition à terme, avec deux voies :

- **Réinitialiser l'envoi de colis de fleurs et bouquets**, avec durée de tenue en vase suffisante

<sup>1</sup> Certificat de Protection des Obtentions Végétales

- **Développer une stratégie de niche**, sur du matériel végétal à recultiver ou des produits à typicité marquée.

Cela suppose un travail préalable pour **identifier ces sources de différenciation, en maîtriser les étapes techniques, la qualité et les coûts**. Cela suppose également une **structuration de la filière** pour proposer aux partenaires potentiels un **cadencier d'expéditions et de volumes suffisants**, à des **conditions de fret compétitives**.

## **AXE 7 : STRUCTURER LA FILIERE AUTOUR D'UN PLAN D' ACTIONS ET DE MESURES D' ACCOMPAGNEMENT**

### **UNE VISION PARTAGEE POUR UNE AMBITION COMMUNE**

- **Définir une stratégie de diversification et de valorisation cohérente pour le secteur horticole, en synergie avec d'autres filières agricoles**

Les structures et les savoir-faire des acteurs de l'horticulture dite "ornementale" peuvent apporter une contribution significative à nombre d'enjeux auxquels fait face le territoire.

C'est pourquoi cette filière devrait faire l'objet d'un **programme sectoriel pluridisciplinaire** associant toutes les parties prenantes à chacun des axes proposés, à même d'approfondir chaque axe, de définir des priorités et un plan d'actions.

Une première étape pourrait consister à **intégrer certains systèmes horticoles dans les réseaux de transfert d'innovation et de références technico-économiques existants**, en Guyane ou aux Antilles.

La structuration de la filière passe aussi par une **professionnalisation des démarches** d'entreprises, un **encouragement à la mutualisation des moyens**, au **transfert et à l'appropriation du progrès technique**, et enfin par la **promotion des productions régionales**.

Cette stratégie collective de progrès ne peut se construire sans un minimum d'animation et d'organisation.

- **Créer la dynamique nécessaire au succès**

Pour initier cette dynamique, nous proposons d'organiser à Cayenne des **"assises du végétal"** pour explorer les composantes de chacun des axes proposés, voire **imaginer d'autres voies de valorisation du savoir-faire végétal**.

L'objectif de cet événement est de **rassembler l'ensemble des acteurs travaillant sur le végétal** : recherche, développement, production, environnement, collectivités, paysage, distribution....., afin de :

- Recenser les acquis, les expertises et les initiatives du territoire et d'autres régions et les besoins prioritaires
- Echanger sur chacun des axes de consolidation proposés
- Décliner des plans d'action concertés sur les axes jugés prioritaires
- Mettre en place les conditions d'un développement de la production

Ces assises pourraient associer des partenaires ou intervenants métropolitains ou des pays voisins, dont l'expérience pourrait enrichir la stratégie de filière.

Cet événement doit contribuer à **créer une dynamique autour d'un projet commun pour la filière guyanaise du végétal**. Il devrait combiner apport d'information, retours d'expérience, mais surtout privilégier le travail en ateliers thématiques nécessaire à l'appropriation du projet interprofessionnel de développement.

**La poursuite de cette dynamique nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs, à commencer par les producteurs.** Aujourd'hui, deux structures émergent : l'APAPAG et l'Interprofession du Végétal APIFIVEG, cette dernière étant encore peu active. Pour le moment, leurs moyens limités et les priorités définies par les professionnels laissent peu de temps pour embrasser un projet horticole. Cependant, l'APIFIVEG est en phase de structuration.

**Pour soutenir et accompagner cette dynamiques professionnelles, il est nécessaire de prévoir une personne ressource pour l'animation du projet.**

Celle-ci sera chargée d'animer les groupes de travail, de confirmer les axes prioritaires et le programme d'actions, de coordonner les interventions des différents acteurs et d'entretenir la dynamique du projet. Les besoins pourront être définis au vu du niveau d'adhésion des professionnels aux propositions issues de ce diagnostic.

### III. CONCLUSION : FACTEURS DE SUCCES

---

**Ce diagnostic ouvre des voies qui sont autant de chantiers à explorer pour une nouvelle dynamique au service du territoire.**

Il s'agit d'une **approche pluridisciplinaire vers une horticulture multifonctionnelle**, destinée à **valoriser l'ensemble des usages possibles du végétal**.

Sa réussite suppose une **gestion concertée des différents acteurs** publics et privés, pour faire jouer les synergies, éviter les chevauchements et valoriser les acquis issus d'autres filières.

